



17 Bis Village de Cosqueville
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Fax : 02.33.54.77.95

Mail : vicqsurmer.mairie@orange.fr

Accusé de réception en préfecture
050-200057362-20240423-A2024-023-AR
Date de télétransmission : 23/04/2024
Date de réception préfecture : 23/04/2024

ARRETE DE VOIRIE PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET DE STATIONNEMENT

A2024-023

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de la Société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, ZA D'ARMANVILLE 50700 VALOGNES pour réaliser des travaux de raccordement électrique ENEDIS, au Hameau Denneret, à VICQ SUR MER du 29 mai 2024 au 21 juin 2024,

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité publique pendant les travaux, les dispositions suivantes sont arrêtées :

Article 1 – La société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES est autorisée à intervenir au Hameau Denneret, à VICQ SUR MER pour réaliser des travaux de raccordement électrique du 29 mai 2024 au 21 juin 2024.

Article 2 – La circulation sera interdite, la route sera barrée par des panneaux. Le stationnement des véhicules sera interdit.

Article 3 – Les enrobés à chaud seront réalisés dans un délai de 10 semaines après l'intervention de la société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES.

Article 4 – La mise en place de la signalisation sera à la charge et sous la responsabilité de la société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES.

Article 5 – Le responsable de la société BOUYGUES ENERGIES & SERVICES et le chef de la brigade de gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 22 avril 2024

Le Maire,
Richard LETERRIER